



HAL
open science

Master Nutrition- santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Nutrition- santé. 2017, Université de Corse Pasquale Paoli.
hceres-02029115

HAL Id: hceres-02029115

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029115>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Nutrition-santé

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sport et santé

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Biologie santé* spécialité *Nutrition-santé* (NS) est organisé conjointement par l'institut universitaire de santé (IUS) et la faculté des Sciences et des techniques (FST) de l'Università di Corsica Pasquale Paoli (UCPP). Le master est ouvert en formation initiale à temps plein depuis 2013 (première promotion en 2015). Son objectif principal est à visée professionnelle dans les secteurs des industries agro-alimentaires et pharmaceutiques, voire cosmétiques ou vétérinaires, ou dans le secteur de l'analyse industrielle des produits alimentaires. La poursuite d'études en doctorat dans les domaines de la nutrition en santé humaine est un objectif secondaire. Cette formation s'adresse prioritairement aux étudiants titulaires d'une licence *Sciences de la vie* (SV) parcours *Biochimie et biologie moléculaire* (BBM), en particulier pour ceux l'ayant validée à l'UCPP. Elle constitue un objectif de poursuite d'études en santé pour les étudiants en réorientation en licence SV parcours BBM après une *Première année commune aux études de santé* (PACES).

Les connaissances ciblées par la formation concernent plus spécifiquement la biochimie et les biotechnologies en lien avec la nutrition humaine sous ses aspects métaboliques, sanitaires et réglementaires. Les compétences visées regroupent celles indispensables dans les domaines de la recherche et du développement de produits alimentaires bénéfiques pour la santé ou en lien avec une pathologie ciblée, mais aussi pour le transfert d'innovations au service de la production, ou de l'analyse des produits dans le respect des procédures réglementaires. En insertion directe, le type d'emplois visés correspond à ceux accessibles avec un niveau ingénieur en *management* et ingénierie, ou direction de laboratoire d'analyse industrielle : chargés d'études et chefs de projets dans l'industrie agroalimentaire ou les agences sanitaires nationales, intervenants et référents « santé/nutrition » pour les collectivités locales. Après un doctorat, les diplômés peuvent devenir chercheurs en nutrition et santé dans des structures institutionnelles ou industrielles.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation, les connaissances et compétences acquises et les débouchés en termes de métier et de secteur d'activité sont énoncés de manière claire. Les métiers visés et la poursuite d'études sont en adéquation avec les objectifs de formation dans le domaine de la recherche et du développement d'aliments bénéfiques pour la santé ou en lien avec une pathologie ciblée, et de l'analyse de leur conformité avec les réglementations en vigueur. Les aspects recherche et développement (R&D) sont plus développés que l'aspect gestion de projet industriel, alors que l'insertion directe est l'objectif principal du master.</p>

Organisation
<p>Le master comporte 810 heures de présentiel délivrées au cours des semestres 1 à 3 constitués de cinq unités d'enseignement (UE) de 54 heures (270 heures par semestre). Le quatrième semestre, en deuxième année (M2), est exclusivement consacré au stage de fin d'études (cinq mois minimum, 30 ECTS - <i>European Credit Transfer System</i>). Neuf des 16 UE sont spécifiques à la spécialité, six sont mutualisées avec la mention <i>Gestion de l'environnement et valorisation des ressources naturelles</i> (GEVRN) : trois UE disciplinaires de premier semestre, qui sont communes avec le parcours <i>Ingénierie des systèmes agroalimentaires méditerranéens</i> (INGESAME), et l'UE <i>Préparation à la vie professionnelle</i> (PVP) de chacun des semestres 1 à 3, qui est commune à l'ensemble des mentions du domaine <i>Sciences, technologies, santé</i>. L'ensemble des UE semble pertinent avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation, en regard de leur intitulé. Il est regrettable que la description des dispositifs de validation d'activités sportives, électives ou associatives ne correspondant pas au sens strict au cœur de la formation soit la plus développée. L'organisation de l'UE <i>Démarche expérimentale et projet tutoré</i> du deuxième semestre n'est pas détaillée et les projets semblent orientés vers la recherche et le développement.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Nutrition-santé</i> émerge au champ de formations <i>Sport et santé</i>, ce qui est considéré comme inadéquat par les responsables pédagogiques. Dans la mesure où une partie des enseignements est commune avec le parcours INGESAME de la mention GEVRN, un rapprochement des masters, au moins en termes de champ de formations pourrait être envisagé. Également, le master offre la possibilité d'une poursuite d'études après la licence <i>Sciences de la vie</i> du champ de formations <i>Gestion des ressources naturelles terrestres et marines</i>. Les diplômés peuvent poursuivre en doctorat au sein de l'unique école doctorale (ED) <i>Environnement et société</i> de l'UCPP (ED 377).</p> <p>La spécialité NS du master BS s'appuie principalement sur l'équipe d'accueil (EA 7310) Bioscope Corse Méditerranée : Dynamique des infections en milieu insulaire intégrée au projet structurant Ressources naturelles de l'unité mixte de recherche (UMR 6134), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et l'institut national de la recherche agronomique-Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (INRA-CIRAD). L'adossement socio-économique local est peu décrit. La participation du réseau de surveillance des maladies chroniques ne peut être évaluée, comme ne peut être évaluée l'adéquation entre les objectifs affichés de la formation et les missions des différentes structures d'accueil des étudiants (hors recherche), du fait du manque de précisions apportées sur ces différentes structures.</p> <p>Le parcours INGESAME du master GERN n'est pas indiqué comme un concurrent potentiel pour la formation, néanmoins, un regroupement thématique au sein d'une même mention pourrait renforcer l'attractivité des deux masters.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique (21 membres) est constituée essentiellement d'universitaires : neuf enseignants-chercheurs de l'Università di Corsica Pasquale Paoli, deux enseignants-chercheurs d'autres universités (Lille, La Rochelle), et une doctorante (Aix-Marseille Université). Trois professeurs d'université, praticiens hospitaliers (PU-PH) de l'Université Paris Diderot-Paris 7, de l'Université Paris Descartes ou d'Aix-Marseille Université assurent 64 heures de formation dans les domaines pathologie et nutrition et apportent la compétence médicale à la formation, qui reste essentiellement centrée en recherche et développement. Cinq professionnels complètent l'équipe pédagogique : un ingénieur de recherche d'Aix-Marseille Université, un directeur de recherche dont on ignore la structure d'appartenance, un gérant d'entreprise en conseil en biotechnologie et un membre du réseau corse des maladies chroniques dont la qualité n'est pas précisée. Ainsi, l'adéquation entre le caractère professionnalisant du master décrit dans les objectifs de formation et les intervenants extérieurs professionnels semble assez faible. Il est à noter que le responsable pédagogique de la deuxième année de master (M2) ne semble pas prendre part à la formation des étudiants, ce qui constitue un point faible pour le suivi individuel des étudiants.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs de cette formation très récente sont extrêmement faibles : sept étudiants en M2 et trois étudiants en M1 (première année) en 2015-2016 (dont une étudiante salariée en formation continue). Un étudiant sur les trois inscrits n'a pas validé le M1 en 2016 alors que tous les inscrits validaient le M1 les années précédentes. Depuis l'ouverture de la formation, deux étudiants n'ont pas validé le master au terme de leur première inscription en M2. Le vivier d'étudiants locaux en recrutement dans le domaine est extrêmement restreint (troisième année de licence (L3) SV parcours BBM, environ 15 étudiants). La faible attractivité de la formation d'un point de vue national ou international (deux étudiants étrangers en M2 en 2014-2015) n'est pas étonnante devant l'offre pléthorique de formations équivalentes sur le continent. La faible attractivité de la formation est légèrement argumentée par le faible effectif en L3 en 2014-2015. Parmi les 15 diplômés des deux dernières années, deux occupent un emploi en CDD, un effectue une poursuite d'études en doctorat, et deux dans d'autres formations dont la nature n'est pas précisée. Le devenir des 10 autres diplômés n'est</p>

pas précisé, on peut supposer qu'ils sont en recherche d'emploi. Les trois diplômés en emploi ou en doctorat faisaient partie de la première cohorte (ayant validé le master en 2015). Le taux d'insertion professionnelle à la fin du stage de master est nul pour la seconde cohorte. Le dossier mentionne une insertion professionnelle en cohérence avec les emplois visés mais aucune précision n'est apportée. Cette formation récente ne semble pas encore être entrée dans une dynamique favorable.

Place de la recherche

L'équipe pédagogique, composée quasi uniquement d'enseignants-chercheurs et de deux chercheurs, assure le lien entre l'enseignement et la recherche. L'adossé à l'UMR 6134 offre vraisemblablement la possibilité d'utilisation d'équipements et d'installations innovantes au sein de plateforme de recherche et développement. Les thématiques de recherche à l'interface environnement et santé peuvent permettre d'aborder des problématiques pertinentes avec les connaissances et compétences visées. La sensibilisation à la recherche est élargie par un appui sur les activités de recherche de l'EA 7310 sur les maladies infectieuses dans un environnement insulaire et bénéficiant d'un réseau collaboratif régional, national et international. Le stage (cinq à six mois au quatrième semestre - S4) peut être réalisé en laboratoire de recherche ou en entreprise, mais aucune mention n'est faite quant aux modalités pédagogiques de sensibilisation à la recherche mises en œuvre ou à la possibilité pour les étudiants d'effectuer des stages au sein de ces laboratoires et d'éventuellement y poursuivre des études. Le projet tutoré de l'UE *Démarche expérimentale et projet tutoré* est un projet de recherche et développement.

Place de la professionnalisation

Le contenu commun des UE PVP est précisé : certification informatique et internet (C2i), connaissance de l'entreprise etc. Il inclut, spécifiquement pour le master NS, un renforcement en anglais pour des entretiens d'embauche et l'élaboration d'un cahier des charges pour la mise sur le marché d'un produit innovant. La modalité de cet enseignement (18 heures de présentiel) ne relève pas de la réalisation d'un projet mais d'une approche théorique et pratique des différentes étapes nécessaires dans une telle démarche.

Les compétences listées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont en adéquation avec les objectifs du master. Selon cette fiche, une part importante (non quantifiée) des enseignements est consacrée à des projets de conception/développement laissant une place à l'expérimentation au laboratoire et le troisième semestre (S3) est consacré en grande partie à la réalisation d'un projet dans sa globalité depuis sa conception jusqu'à sa valorisation par la commercialisation. Ces modalités ne sont pas expliquées dans le dossier fourni.

Bien que les objectifs de la mention soient fortement orientés vers une voie professionnelle hors recherche académique, la professionnalisation dans ce secteur occupe une part de la formation tout juste suffisante. La part d'interventions de professionnels est restreinte et le projet tutoré de l'UE *Démarche expérimentale et projet tutoré* est exclusivement orienté en recherche et développement, et les modalités de mise en œuvre ne sont pas précisées : objectif concret ou théorique, conduite de projet individuelle ou en équipe. Les travaux pratiques et le stage ne sont pas mentionnés comme participant à la professionnalisation de l'étudiant et aucun séminaire, ni journées « métiers », ni visites d'entreprises, etc. ne semblent être organisés.

Place des projets et des stages

Un projet tutoré, le développement du projet professionnel de l'étudiant au cours des UE PVP, un projet d'élaboration de cahier des charges sont mentionnés tout au long du dossier.

Le stage de cinq à six mois au S4 est évalué à la fois par un rapport de stage et une soutenance orale. Un carnet d'adresses d'entreprises susceptibles d'accueillir des stagiaires est proposé par la plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle (POIP) de l'UCPP. Cette aide à la recherche d'emploi est accompagnée par une aide à la procédure d'établissement de la convention de stage.

L'absence totale de précision concernant les structures d'accueil et les sujets de stage ne permet pas de juger de la cohérence de la formation en termes d'adéquation formation académique-stage à vocation professionnalisante. Le suivi du stage est réalisé par l'équipe pédagogique mais paraît peu dynamique. En 2014-2015 (neuf inscrits en M2), sur les six étudiants ayant répondu à l'enquête du POIP sur le suivi pédagogique du stage, quatre ont indiqué n'avoir eu que peu (un étudiant), voire aucun contact (trois étudiants) avec leur tuteur pédagogique.

Place de l'international

Cette formation très récente a attiré deux étudiants étrangers en 2014-2015. Aucune information sur l'origine, la réussite et le suivi de ces étudiants en cours ou en fin de formation n'est indiquée.

Aucun étudiant ne semble avoir fait de stage à l'étranger ni n'a souhaité bénéficier des programmes d'ouverture à l'international existant au sein de l'Università di Corsica Pasquale Paoli.

La place de l'international est très réduite puisque la seule ouverture à l'international spécifique à la mention

<p>apparaissant dans le dossier concerne la formation en anglais.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement s'effectue après dépôt d'un dossier de candidature comportant une lettre de motivation. Les étudiants ayant validé une licence ou un M1 de sciences peuvent déposer un dossier pour entrer respectivement en M1 ou en M2. Des dispositifs sont prévus pour accueillir des personnes dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou relevant des procédures Campus France. L'examen des dossiers des candidats titulaires d'une licence professionnelle semble soumis à la nature de l'expérience professionnelle. Les candidatures sont examinées par la commission pédagogique du diplôme dont la constitution précise n'est pas mentionnée. Les formations antérieures ou expériences professionnelles valorisées dans la sélection des dossiers ne sont pas précisées. Les flux des différents types de candidatures aux deux années de master ne sont pas mentionnés.</p> <p>Aucun dispositif de passerelles entre mentions des différents masters n'est formalisé alors que la fiche RNCP mentionne que les unités d'enseignements et éléments constitutifs capitalisés sont transférables dans un autre parcours.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>L'enseignement est majoritairement présentiel, les travaux pratiques sont obligatoires. Des modalités d'enseignement sous forme de mises en situation ou de projets ne sont pas détaillées.</p> <p>Il semble que l'alternance pourrait être envisageable, sans précision quant à sa faisabilité en termes de structures d'accueil, et sans volonté affirmée de l'équipe pédagogique. Les dispositifs classiques d'accueil des étudiants à régime d'études spécial pourront, le cas échéant, être mis en œuvre au sein de cette formation. Il en est de même pour la poursuite d'études dans le cadre de la VAE délivrée par la commission pédagogique.</p> <p>La place du numérique semble se limiter au dépôt d'un certain nombre de documents pédagogiques sur un environnement numérique de travail.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des étudiants semble conforme pour l'enseignement présentiel, même si les coefficients entre contrôle continu et examen terminal sont dits à la discrétion des enseignants. Les modalités de contrôle des connaissances semblent être définies après concertation avec les étudiants et validées par les instances de l'établissement un mois au plus tard après le début des enseignements. La modalité de la prise en compte des projets dans la notation n'est pas précisée. La composition des jurys d'examen n'est pas indiquée, et la composition des jurys de soutenance n'est pas explicite.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>La plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle (POIP), appuyée par l'équipe pédagogique du master, assure l'essentiel du suivi de l'acquisition de compétences. La POIP accompagne les étudiants à la prise en main de divers outils notamment numériques, leur permettant individuellement de constituer leur portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), de construire leur projet professionnel et d'évaluer leur comportement au travail. Le supplément au diplôme n'a pas été fourni.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>La POIP enquête les diplômés chaque année par appel téléphonique, sans précision autre que le format de ces enquêtes, basé sur le modèle du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Le conseil de perfectionnement est récent, comme la formation. Il est constitué de 20 personnes, mais sa constitution exacte et ses objectifs ne sont pas précisés. L'évaluation des enseignements par les étudiants a été réalisée notamment en M1, le taux de réponse (très bon en M1 et de 50 % en M2) est évoqué. Aucune présentation ni analyse critiques des résultats du questionnaire ou des travaux issus de la réunion du conseil de perfectionnement ne sont mentionnées.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation s'intégrant dans la politique d'enseignement, de recherche et de professionnalisation de l'Università di Corsica Pasquale Paoli.
- Environnement institutionnel donnant accès à des instrumentations et installations innovantes accessibles via des plateformes et à une formation à la recherche académique.

Points faibles :

- Diminution des effectifs déjà faibles dans la mention.
- Manque de lisibilité sur les structures d'accueil, les sujets de stage et les interactions avec les professionnels n'appartenant pas aux structures de recherche institutionnelle.
- Manque d'autoévaluation, d'analyse critique et de propositions d'amélioration. Le pilotage de la deuxième année est déconnecté de la formation.

Avis global et recommandations :

Le master *Nutrition-santé* ouvert depuis 2013 a vu son effectif chuter de sept à trois étudiants en première année de master à la rentrée 2015. L'attractivité de la formation est très faible, ce qui peut s'expliquer par le nombre important de formations nationales ayant le même objectif, mais aussi par le trop grand nombre de parcours en master dans le domaine de la biologie localement. Il est indiqué dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles que ce master a été mis en place pour répondre à une demande des étudiants de l'ex-parcours *Biologie cellulaire et physiologie* de l'ex-licence *Biologie et environnement*, plus de la moitié des étudiants poursuivant leurs études dans une autre université. En trois ans d'existence, il semble que cet objectif n'est pas, et ne sera vraisemblablement pas atteint. Une analyse critique de l'efficacité de la formation par rapport à ses objectifs ainsi que des propositions d'amélioration pourraient peut-être inverser la tendance à la baisse des effectifs et participer à une meilleure insertion professionnelle des diplômés. Par exemple, un rapprochement thématique au sein d'une même mention avec le parcours *Ingénierie des systèmes agroalimentaires méditerranéens* du master *Gestion de l'environnement et valorisation des ressources naturelles*, pourrait améliorer leur attractivité.

Une meilleure lisibilité des dispositifs pédagogiques mis en œuvre afin de répondre aux objectifs de professionnalisation en milieu industriel semble indispensable.

Observations de l'établissement



Éléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES

Master Nutrition, Santé

Une profonde réorganisation de ce Master a d'ores et déjà été réalisée et sera présentée dans la nouvelle carte de formation de l'université de Corse. Un rapprochement avec le Master Ingesame a notamment été proposé.

Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI

